

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19214**

### Intitulé

Technicien(ne) d'exploitation des équipements audiovisuels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut national de l'audiovisuel (INA)	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

323m Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle : plurifonctionnelle ou non indiquée

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le, la technicien(ne) d'exploitation des équipements audiovisuels intervient dans les domaines de la vidéo et de l'audio numérique, de l'informatique et des médias numériques, des réseaux et des serveurs, de la production et de la post-production, des transmissions et de la diffusion.

Il ou elle installe, met en œuvre et exploite les équipements de la chaîne de production audiovisuelle numérique : magnétoscopes et enregistreurs sans cassette, caméras de reportage et de plateau, serveurs de médias, régies de production multicaméras, matériel de prise de son, station de réception satellitaire, périphériques informatiques, écrans, consoles de mixage, stations d'ingest et de montage, stations de post-production audio, stations d'authoring DVD. Il ou elle mesure et contrôle des signaux vidéo et audio et assure la maintenance de premier niveau des équipements.

Les capacités attestées :

#### 1 - Tourner, enregistrer et transmettre des images et des sons

- Déterminer et préparer le matériel nécessaire au tournage d'un projet de type magazine ;
- Vérifier le bon état des batteries, des câbles et de la connectique ;
- Mettre sous tension des matériels audio-vidéo et vérifier leur bon fonctionnement ;
- Installer et câbler des équipements audio-vidéo ;
- Établir une liaison HF avec le matériel audio ;
- Éclairer une scène ;
- Effectuer une prise de vue en tournage mono-caméra ;
- Effectuer une prise de son synchrone en tournage mono-caméra ;
- Pointer une antenne de réception vers un satellite ;
- Régler un décodeur en fonction des paramètres techniques du satellite.

#### 2 - Configurer et exploiter les équipements de régies de production et de postproduction

- Respecter un cahier des charges ;
- Assurer la sécurité des personnes et des matériels pendant l'utilisation du plateau et de la régie de production ;
- Relier des équipements entre eux en suivant un plan de câblage et les mettre sous tension ;
- Tester une chaîne vidéo et une chaîne audio (Mire de Barres et 1000Hz) ;
- Affecter des sources et des destinations et s'assurer de la justesse des signaux audio et vidéo ;
- Régler des caméras vidéo installées sur un plateau et reliées à une régie de tournage ;
- Utiliser les principales fonctions d'un mélangeur ;
- Enregistrer un programme sur magnétoscope et serveur ;
- Câbler les entrées sorties de la carte, de la console et des périphériques vidéo, audio et informatiques d'une station de montage ;
- Paramétrer une carte d'acquisition audio et vidéo en entrée et sorties.

#### 3 - Gérer des médias en production, postproduction et diffusion

- Déterminer le bon format d'acquisition des rushes en fonction du workflow de production ;
- Gérer les médias ;
- Convertir des images et des sons dans un format adéquat ;
- Réaliser un montage simple ;
- Mixer des sons simples ;
- Réaliser des exports ;
- Concevoir des menus et un authoring simple ;
- Vérifier la présence et la conformité des éléments d'une liste de diffusion ;
- Utiliser les fonctions courantes d'une plateforme informatique.

#### 4 - Coordonner et communiquer avec et au sein d'une équipe technique

- Utiliser un langage adapté à la gestion technique des mises en situation professionnelle ;
- Coordonner une équipe technique ;
- Se rendre utile et solidaire au sein d'une équipe technique.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le ou la technicien(ne) d'exploitation des équipements audiovisuels intervient sur les aspects de mise en œuvre technique et

d'exploitation au cours de productions audiovisuelles pour la captation et la retransmission d'évènements, pour la production et pour la diffusion et l'édition.

Il ou elle est principalement chargé(e), en fonction de la situation particulière de travail rencontrée des activités suivantes : tournage monocréma, tournage multicaméras, post-production, gestion de la diffusion automatisée des programmes, gestion des systèmes et des programmes informatiques déployés, coordination et communication avec et au sein d'une équipe, émission et/ou réception de signaux. Enfin, il participe, par le respect des normes et règlements à la sécurité des personnes et des biens.

Les titulaires de la certification peuvent prétendre à des emplois d' assistant vidéo / assistante vidéo / chef de plateau, technicien / technicienne de car DSNG (Digital Satellite News Gathering), technicien / technicienne d'exploitation vidéo, technicien / technicienne vidéo, ingénieur/ingénieure de la vision, opérateur / opératrice magnéto-serveur, technicien / technicienne de diffusion vidéo, technicien / technicienne de postproduction, média manager, technicien/ne supérieur /e audiovisuel, technicien/ne supérieur/e multimedia, technicien / technicienne d'ingest, chef opérateur vidéo, vérificateur / vérificatrice PAD (Prêt à diffuser), technicien / technicienne de nodal, technicien / technicienne de transmission HF (Hyper fréquence), installateur / installatrice de système audiovisuel, technicien / technicienne de transmission, régisseur / régisseuse d'espace multimedia.

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

L1505 : Image cinématographique et télévisuelle

#### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification « Technicien(ne) d'exploitation des équipements audiovisuels » est articulée autour des quatre composantes suivantes :

- 1 - Tourner, enregistrer et transmettre des images et des sons
- 2 - Configurer et exploiter les équipements de régies de production et de postproduction
- 3 - Gérer des médias en production, postproduction et diffusion
- 4 - Coordonner et communiquer avec et au sein d'une équipe technique

La certification est obtenue lorsque la totalité des composantes ont été obtenues par le ou la candidate. En cas de certification partielle, un certificat de la ou des composante(s) obtenue(s) est ou sont remis aux candidats/candidates.

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 19214 - Coordonner et communiquer avec et au sein d'une équipe de tournage	<b>Les compétences</b> composant ce bloc sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>•Utiliser un langage adapté à la gestion technique des mises en situation professionnelle ;</li><li>•Coordonner une équipe technique ;</li><li>•Se rendre utile et solidaire au sein d'une équipe technique.</li></ul> Ces compétences seront <b>évaluées</b> au cours des différentes mises en situation professionnelle. Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétences.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 19214 - Configurer et exploiter les équipements de régies de production et de postproduction</p>	<p><b>Les compétences</b> composant ce bloc sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Respecter un cahier des charges ;</li> <li>•Assurer la sécurité des personnes et des matériels pendant l'utilisation du plateau et de la régie de production ;</li> <li>•Relier des équipements entre eux en suivant un plan de câblage et les mettre sous tension ;</li> <li>•Tester une chaîne vidéo et une chaîne audio (Mire de Barres et 1000Hz) ;</li> <li>•Affecter des sources et des destinations et s'assurer de la justesse des signaux audio et vidéo ;</li> <li>•Régler des caméras vidéo installées sur un plateau et reliées à une régie de tournage ;</li> <li>•Utiliser les principales fonctions d'un mélangeur ;</li> <li>•Enregistrer un programme sur magnétoscope et serveur ;</li> <li>•Câbler les entrées sorties de la carte, de la console et des périphériques vidéo, audio et informatiques d'une station de montage ;</li> <li>•Paramétrer une carte d'acquisition audio et vidéo en entrée et sorties.</li> </ul> <p><b>L'évaluation</b> sera réalisée notamment au cours d'une mise en situation professionnelle portant sur l'installation et la configuration d'un plateau technique et d'une régie multicaméras HD en vue du tournage d'une émission ainsi que lors de l'installation d'une station de montage.</p> <p>Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue du 2ème bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 19214 - Tourner, enregistrer et transmettre des images et des sons</p>	<p><b>Les compétences</b> composant ce bloc sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Déterminer et préparer le matériel nécessaire au tournage d'un projet de type magazine ;</li> <li>•Vérifier le bon état des batteries, des câbles et de la connectique ;</li> <li>•Mettre sous tension des matériels audio-vidéo et vérifier leur bon fonctionnement ;</li> <li>•Installer et câbler des équipements audio-vidéo ;</li> <li>•Établir une liaison HF avec le matériel audio ;</li> <li>•Éclairer une scène ;</li> <li>•Effectuer une prise de vue en tournage mono-caméra ;</li> <li>•Effectuer une prise de son synchrone en tournage mono-caméra ;</li> <li>•Pointer une antenne de réception vers un satellite ;</li> <li>•Régler un décodeur en fonction des paramètres techniques du satellite.</li> </ul> <p><b>L'évaluation</b> sera réalisée notamment au cours d'une mise en situation professionnelle de tournage extérieur d'un sujet de type magazine d'une durée d'environ 5 minutes ainsi que de la réalisation d'une liaison entre une antenne de réception et un satellite.</p> <p>Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 19214 - Gérer des médias en production, postproduction et diffusion	<p><b>Les compétences</b> composant ce bloc sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer le bon format d'acquisition des rushes en fonction du workflow de production ;</li> <li>• Gérer les médias ;</li> <li>• Convertir des images et des sons dans un format adéquat ;</li> <li>• Réaliser un montage simple ;</li> <li>• Mixer des sons simples ;</li> <li>• Réaliser des exports ;</li> <li>• Concevoir des menus et un authoring simple ;</li> <li>• Vérifier la présence et la conformité des éléments d'une liste de diffusion ;</li> <li>• Utiliser les fonctions courantes d'une plateforme informatique.</li> </ul> <p><b>L'évaluation</b> sera réalisée notamment au cours d'une mise en situation professionnelle de postproduction d'un tournage extérieur d'un sujet de type magazine ainsi que lors d'une mise en situation de mise en oeuvre d'une chaîne de diffusion de télévision informatisée.</p> <p>Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétences.</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 membre extérieur à l'Ina représentant les salariés ;</li> <li>• 1 membre extérieur à l'Ina représentant les employeurs ;</li> <li>• 2 membres issus du centre de formation Ina (salariés, intervenants).</li> </ul>
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Le jury est composé de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 membre extérieur à l'Ina représentant les salariés ;</li> <li>• 1 membre extérieur à l'Ina représentant les employeurs ;</li> <li>• 2 membres issus du centre de formation Ina (salariés, intervenants).</li> </ul>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 avril 2014 publié au Journal Officiel du 03 juillet 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau III, code NSF 323t, sous l'intitulé "Technicien(ne) d'exploitation des équipements

audiovisuels" avec effet au 26 mai 2010, jusqu'au 03 juillet 2016.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 26 septembre 2016 publié au Journal Officiel du 04 octobre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Technicien(ne) d'exploitation des équipements audiovisuels" avec effet au 03 juillet 2016, jusqu'au 04 octobre 2021.

Arrêté du 28 janvier 2009 publié au Journal Officiel du 7 février 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé Technicien d'exploitation des équipements audiovisuels avec effet au 7 février 2009, jusqu'au 7 février 2014. *(En vertu de l'article 22 de la loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie, les titulaires ayant obtenu la certification à compter du 26 mai 2010 peuvent se prévaloir de l'enregistrement de leur certification au niveau III)*

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

Nombre de titulaires de la certification :

- 2010 : 4 titulaires;
- 2011 : 8 titulaires;
- 2012 : 9 titulaires (dont 1 dans le cadre de la VAE) ;
- 2013 : 5 titulaires;
- 2014 : 11 titulaires.

**Autres sources d'information :**

[www.ina-expert.fr](http://www.ina-expert.fr)

[Ina](#)

[Ina EXPERT](#)

**Lieu(x) de certification :**

Institut National de l'Audiovisuel Direction de l'Enseignement et de la Recherche  
4, avenue de l'Europe  
94366 Bry sur Marne cedex

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Institut National de l'Audiovisuel Direction de l'Enseignement et de la Recherche  
4, avenue de l'Europe  
94366 Bry sur Marne cedex

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** [Technicien d'exploitation des équipements audiovisuels](#)